



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 29 OCTOBRE 2009

### **Changement de standard**

A partir du 30 octobre 2009, les 3'407 actions au porteur (numéro de valeur 290 691, ISIN CH 0002906912) d'une valeur de CHF 1'000, de Perrot Duval Holding S.A., dont le siège est à Genève, en Suisse, ne seront plus cotées selon le « Main Standard » de SIX Swiss Exchange, mais selon le « Domestic Standard ». Le dernier jour de cotation selon le « Main Standard » sera le 29 octobre 2009. A partir du 30 octobre 2009, les actions au porteur de Perrot Duval Holding S.A. seront cotées exclusivement selon le « Domestic Standard ».

A partir du 30 octobre 2009, les 27'000 bons de participation (numéro de valeur 290 693, ISIN CH 0002906938) d'une valeur de CHF 50, de Perrot Duval Holding S.A., dont le siège est à Genève, en Suisse, ne seront plus cotées selon le « Main Standard » de SIX Swiss Exchange, mais selon le « Domestic Standard ». Le dernier jour de cotation selon le « Main Standard » sera le 29 octobre 2009. A partir du 30 octobre 2009, les actions au porteur de Perrot Duval Holding S.A. seront cotées exclusivement selon le « Domestic Standard ».

Ce changement de standard est dû à l'adoption des normes comptables Swiss GAP RPC en lieu et place des normes comptables IFRS (International Financial Reporting Standards), actuellement appliquées. Il repose sur la directive concernant la présentation des comptes (DPC).

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Nicolas Eichenberger

Président du Conseil d'administration

Tél : +41 22 593 42 48

Courriel : [nicolas.eichenberger@perrotduval.com](mailto:nicolas.eichenberger@perrotduval.com)

[www.perrotduval.com](http://www.perrotduval.com)